Déviation d'Oloron : décision fin février sinon adieu !

4

Par Mathieu houadec
Publié le 26/01/2016 à 06h00
Mise à jour : 26/01/2016 à 07h23

L'État s'est engagé, au tour de la Région et du Département maintenant. Ce qui laisse présager d'intenses tractations… (Nicolas Sabathier)

Hier soir, au Parlement de Navarre à Pau, la fameuse déviation d'Oloron, véritable serpent de mer dans le Piémont oloronais depuis des années, était encore une fois à l'ordre du jour. L'attente était d'ailleurs grande pour toutes les personnes concernées par le projet, tant ce dernier devient flou au fil des ans.

Résultat des courses ? L'État prend la maîtrise d'ouvrage, confirme payer 50 % de la facture… et renvoie dos à dos Région et Département, pour s'acquitter du reste. Et c'est là où le bât blesse : entre la crainte de faire "un précédent" pour la première et le manque de moyens de l'institution départementale, la déviation ne tient qu'à un fil… d'équilibriste. Surtout que l'État a été clair : sans décision des collectivités locales fin février, il reprend son argent. Ce qui, de facto, porterait un coup fatal au projet.

Un sujet épineux pour la Région

Mais d'abord les "bonnes nouvelles". Le préfet Pierre-André Durand a réaffirmé une fois pour toutes l'engagement de l'État dans la déviation : "Premièrement, il prendra la maîtrise d'ouvrage de toute l'opération. Deuxièmement, et ceci sans demande d'avance auprès des collectivités locales, il honorera sa contribution au projet, à savoir 38,5 millions d'euros [50 % de la facture totale : 77 millions d'euros, NDLR]. Enfin, il déconnecte les obligations de participation de ce dossier à la LGV Tours-Bordeaux. Mais

je le répète, il faut qu'une décision soit prise par les collectivités locales d'ici fin février. Sinon les crédits alloués par l'État iront à d'autres projets."

Le préfet annonce donc "engager des discussions" avec la Région sur "les modalités" de sa participation financière. Problème, comme le souligne Bernard Uthurry, ancien maire d'Oloron et aujourd'hui vice-président de la nouvelle région en charge du développement économique, "même si je sais que nous sommes attendus comme le loup au coin du bois, je dois le rappeler : les routes ne font plus directement partie de notre champ de compétences. Du coup, nous réfléchissons sur comment, à travers la globalité des thèmes sur lesquels nous travaillons avec le Département, nous pouvons rendre la chose plus facile pour ce dernier dans ce projet." Et de rappeler à quel point le sujet est épineux, car il peut "ouvrir le champ des possibles à toutes les autres routes de la nouvelle grande région…".

Âpres négociations en vue

Côté conseil départemental, son président Jean-Jacques Lasserre s'attend à "un dossier compliqué, qui va néanmoins nécessiter des prises de décision rapides. Aujourd'hui, l'État a pris des décisions importantes mais nous savions très bien que la réunion ne serait pas conclusive. Désormais nous sommes dans une phase de responsabilisation du conseil régional, qui elle devra être conclusive. Ce qui est sûr, c'est que nous ne pouvons pas assumer seul les 38 millions d'euros restants. Il va falloir trouver un accord, à travers un bon point d'équilibre pour l'engagement de chacun".

Enfin, quant à l'hypothèse d'un partenariat public-privé (PPP), notamment avancée par le maire d'Oloron Hervé Lucbéreilh, le préfet a été limpide : "C'est impossible, pour des raisons juridiques et financières…"

Les villages devront attendre… longtemps

Nous avons interrogé le préfet Pierre-André Durand concernant les demandes de déviation des petits villages également présents sur la RN 134. Et concernant l'engagement de l'État, qui bien souvent conditionne la faisabilité de tels projets, il a douché les espoirs de ceux qui espéraient que la réalisation de la déviation d'Oloron entraîne rapidement la leur : "Tout d'abord, en cas d'abandon du projet d'Oloron, il est absolument exclu de réaffecter les crédits à d'autres portions de la RN 134, qui, à l'échelle de la région, sont moins prioritaires. Et dans les années à venir, si on veut plaider pour la mise en place de financement pour ces autres déviations, il faudra d'abord que celle d'Oloron, chef-lieu d'arrondissement, se fasse…"